

Original : anglais

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL VIRTUEL  
SUR LA RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR (VWG-RRP)**

*Réunion en ligne, 24 juin 2021*

**1. Ouverture de la réunion**

Le Président de la Commission a ouvert la réunion et a souhaité la bienvenue à tous les participants, en rappelant qu'à la dernière réunion du VWG-RRP, tenue le 8 juillet 2020, le Groupe avait convenu de se réunir de nouveau en 2021 afin de discuter du processus de nomination et d'élection des Mandataires de la Commission de l'ICCAT.

Le Président de la Commission, au lieu d'un ordre du jour, a encouragé les participants à s'exprimer sur les principales questions découlant de la proposition diffusée le 30 mai 2021.

**2. Désignation du rapporteur**

Le Canada s'est porté volontaire pour exercer les fonctions de Rapporteur pour cette réunion du VWG-RRP.

**3. Demande de commentaires des Parties contractantes (CPC) sur le processus de nomination et d'élection des Mandataires de la Commission de l'ICCAT**

Le Président de la Commission a encouragé les CPC à formuler des commentaires sur le document transmis le 30 mai 2021 et à identifier les éventuels sujets de préoccupation ou domaines d'intérêt.

Tous les participants ont remercié le Président et le Secrétariat pour les travaux accomplis aux fins de l'élaboration d'un projet de proposition et de la coordination de cette réunion. De nombreuses CPC ont convenu que même si la proposition diffusée par le Président constitue un bon point de départ des discussions, elle est trop complexe pour être étudiée en l'état.

Toutes les CPC ont convenu que, dans la mesure du possible, le Groupe devrait éviter toute complexité et élaborer une approche qui soit claire et transparente. Les autres points clés à examiner étaient les suivants : la représentation géographique parmi les mandataires (pas seulement basée sur la géographie mais également entre les pays développés et non développés) et le besoin de s'assurer qu'il y a une compréhension commune de la façon d'identifier les candidats pour l'élection.

Il a généralement été admis que le système actuel n'est pas défaillant, mais qu'il présente des imperfections et qu'il devrait être modernisé, peut-être en combinant des révisions générales du règlement intérieur et l'élaboration de lignes directrices plus spécifiques. Certaines CPC ont fait part de leurs préoccupations quant à son fonctionnement par le passé, l'Islande a notamment fait référence à l'année 2019 où il semblait qu'un groupe central de CPC avaient identifié des candidats pour les postes de mandataires alors que toutes les CPC n'avaient pas été consultées. L'Islande a souligné l'importance de l'inclusion et de l'adoption d'un processus officiel pour atténuer cela à l'avenir. Les CPC ont convenu de tenir compte de la pratique passée lors de l'élaboration des améliorations au processus et aux procédures d'élection et que toute approche révisée doit garantir la transparence et l'inclusion.

Des discussions ont été tenues quant à savoir s'il était nécessaire, ou non, d'établir des qualifications spécifiques pour les candidats potentiels. Bien qu'il n'ait pas été jugé important ou souhaitable que les candidats soumettent un CV, ils devraient avoir une expérience pertinente, dont les compétences nécessaires pour exercer la présidence efficacement. Le Groupe de travail a convenu de poursuivre cette discussion par correspondance.

#### **4. Identification des questions clés**

Les quatre questions clés pour ce processus, identifiées jusqu'à présent, sont les suivantes : 1) s'assurer que toutes les CPC prennent part au processus, 2) améliorer la transparence du processus, 3) garantir une représentation géographique équilibrée des candidats dans la mesure du possible et 4) prendre en considération le libellé actuel du Règlement intérieur et les étapes, dont les dates limites, requises pour proposer des modifications du règlement intérieur si cela s'avère nécessaire.

#### **5. Identification des questions qui pourraient devoir être examinées**

Afin de faire progresser les travaux du VWG, le Président a proposé de mettre en place un sous-groupe de travail plus restreint, chargé d'examiner les conclusions et les interventions des CPC et d'élaborer un projet de proposition consolidé. Celui-ci serait ensuite mis à la disposition de l'ensemble du VWG-RRP pour examen. Toutes les CPC se sont montrées favorables à cette approche : le Canada, les États-Unis, le Japon, le Maroc et l'Union européenne se sont proposés pour participer à ce groupe.

#### **6. Voie à suivre proposée et prochaines étapes**

Il a été convenu que le Président adresserait un e-mail aux participants du VWG-RRP demandant que tous commentaires, questions clés ou priorités en ce qui concerne le processus de nomination et d'élection soient transmis au Président de la Commission dans un délai d'une semaine.

Après le délai fixé, un sous-groupe de travail d'Amis du Président serait convoqué afin de synthétiser les principaux points et préparer une proposition de marche à suivre, y compris l'élaboration d'un projet de texte. Une fois achevé, le projet d'approche serait diffusé à l'ensemble des participants du Groupe de travail pour examen par correspondance.

Les CPC et le Secrétariat ont convenu que ces travaux devraient être menés par les CPC, le Secrétariat apportant son assistance pour la traduction.

#### **7. Date de la prochaine réunion du GT**

Une autre réunion virtuelle de ce Groupe de travail pourrait être tenue pour achever le projet de document, alors que les participants ont convenu de travailler par correspondance entre temps.

#### **8. Conclusions et clôture**

Les participants ont accepté les prochaines étapes proposées par le Président de la Commission et l'ont remercié pour les travaux réalisés sur cette question.

Le Président a clôturé la réunion en remerciant les participants et les interprètes pour leur bonne volonté et compréhension dans cet environnement de travail virtuel complexe.